Parlement jurassien

QUESTION ECRITE **No : 2110**

Quels enseignements pour le Jura de l'étude sur les prestations financières de l'aide sociale ?

A l'invitation de l'Etat de Vaud, l'IDHEAP a développé une méthodologie pour réaliser un ***« benchmarking »*** de l'aide sociale.

L'objectif principal de l'étude était de proposer une démarche pour comparer l'efficience avec laquelle les administrations fournissent leurs prestations financières dans le domaine de l'aide sociale.

Le Jura a participé à cette étude.

Il nous intéresse de savoir comment notre canton se situe en comparaison intercantonale sur les points suivants :

- **seuil d'entrée dans l'aide sociale,**
- **contrepartie exigée aux prestations financières versées,**
- **remboursement des prestations de l'aide sociale.**

Par ailleurs, et puisque le Jura fait partie des huit cantons où cette analyse a été menée, peut-on savoir quel est le taux d'efficience technique mesuré dans notre canton ? Et quels sont les facteurs qui l'influencent, respectivement sur lesquels il est possible d'agir ?

Le 20 juin 2007

AU NOM DU GROUPE LIBERAL-RADICAL,

l'auteur :

Serge Vifian